



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le mardi 5 juin 2018 à 19 h, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza), Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et le greffier et directeur général adjoint, M. Pierre-Alain Bouchard, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h.

035/05-06-18-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Report des items suivants à la séance d'ajournement du 12 juin 2018 à 18 h 30 au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) :
 - F.1 Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017
 - G.1 Achat d'une laveuse à linge industrielle pour les habits de combat
 - G.2 Achat de quatre (4) cylindres d'air comprimé

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que modifié, à savoir :

A OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mai 2018

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS

E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

1. Appel d'offres pour la disposition de biens matériels excédentaires de l'Agglomération – Remplacement de la résolution numéro 061/05-09-17-A

F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017 – **reporté**
2. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mai 2018
3. Embauche d'un pompier
4. Politique de travail – Sécurité incendie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Achat d'une laveuse à linge industrielle pour les habits de combat – *reporté*
2. Achat de quatre (4) cylindres d'air comprimé – *reporté*
3. Achat de quatre (4) appareils respiratoires

H TRAVAUX PUBLICS

I LOISIRS ET CULTURE

J DIVERS

Période de questions du public

K AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

036/05-06-18-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mai 2018 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 1^{er} mai 2018 soit adopté tel que préparé par M. René Tousignant, greffier par intérim.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

037/05-06-18-A

APPEL D'OFFRES POUR LA DISPOSITION DE BIENS MATÉRIELS EXCÉDENTAIRES DE L'AGGLOMÉRATION – REMPLACEMENT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 061/05-09-17-A

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil autorise le Service du greffe de la Ville de Rivière-Rouge à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la disposition de biens matériels excédentaires de l'Agglomération, le tout selon les recommandations du directeur du Service de sécurité incendie.

Que le processus d'appel d'offres soit enclenché en même temps que celui qui sera fait à la Ville pour la disposition de biens matériels excédentaires de celle-ci au cours de l'année 2018.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

Que la décision sur les offres reçues soit prise ultérieurement par le conseil.

Que l'Agglomération de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'appel d'offres soit publié dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 061/05-09-17-A adoptée lors de la séance du 5 septembre 2017.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

038/05-06-18-A

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MAI 2018

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, les dépenses effectuées par chèques et dépôts directs pour le mois de mai 2018, totalisant 12 145,05 \$, soient approuvées et payées, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 226 de la Ville de Rivière-Rouge.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 226 de la Ville de Rivière-Rouge font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 226.

ADOPTÉE

039/05-06-18-A

EMBAUCHE D'UN POMPIER

Il est proposé par le conseiller Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de M. Gabriel Duval à titre de pompier volontaire du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, pour les secteurs L'Annonciation et Marchand, à compter du 29 mai 2018, échelon 3, lequel pompier étant assujéti à une période de probation d'un an à compter de la présente et rémunéré aux conditions établies selon la structure salariale adoptée à la séance ordinaire du 3 avril 2017 par la résolution numéro 022/03-04-17-A.

ADOPTÉE

040/05-06-18-A

POLITIQUE DE TRAVAIL – SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter la politique de travail du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, telle politique qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018

SÉCURITÉ PUBLIQUE

041/05-06-18-A

ACHAT DE QUATRE (4) APPAREILS RESPIRATOIRES

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de quatre (4) appareils respiratoires auprès du « Centre de services partagés du Québec » pour un montant total de 1 810,86 \$ incluant les taxes applicables et les frais de 5 %.

Que la présente dépense soit prise à même le budget de l'Agglomération 2018.

Que le directeur du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge soit autorisé à signer, pour et au nom de l'Agglomération de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à cet achat et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

042/05-06-18-A

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit ajournée au mardi 12 juin 2018 à 18 h 30 au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR). Il est 19 h 16.

ADOPTÉE

Denis Charette
Maire

Pierre-Alain Bouchard
Greffier

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire